



RECEPISSE DE DECLARATION D'ASSOCIATION

N° 000035 /RDA/J06/SAAJP/BAPP du 20 FEV 2023

Le Préfet du Département du Mfoundi soussigné

Donne aux personnes ci-après désignées, récépissé de déclaration d'association tel que prévu par l'article 7 de la Loi n°90/053 du 19 décembre 1990 portant sur la liberté d'association.

Titre de l'association : « AWAKEN DESTINY »

Objet : Promouvoir l'accès aux soins de santé au profit des populations vulnérables – Promouvoir l'amélioration des conditions de vie à travers l'accès à l'eau potable, à l'éducation et à la formation – Promouvoir le développement socioéconomique – Promouvoir la protection de l'environnement.

Siège social : YAOUNDE

Administration**

Président	HERREMAN David Daniel
Vice – Présidente/ Trésorière	EBOKOLO MENANG Elise
Représentante	FEUJIO Sélestine
Secrétaire Général	ONANA Jacques
Trésorière Adjoint	ZENABOU Aicha
Conseillers	OUHAN Elie NDAMBWE Solange

Le présent récépissé de déclaration qui confère à l'association la personnalité juridique nécessaire est établi, signé et délivré pour servir et valoir ce que de droit. /-

* Noms, Prénoms, Professions, Domiciles et adresses des responsables actuellement chargés de l'association

* Pièces annexées à la déclaration : - deux (02) exemplaires du statut : un (01) P.V.A.G. Constitutive

* Toute modification ou changement intervenu dans ces éléments doit être porté dans les deux (02) mois à la connaissance du Préfet.

AMPLIATIONS :

- MINAT/YDE
- GRC/YDE
- RFMO
- INTERESSE
- CHRONO/ARCHIVES



LE PREFET

Président Emmanuel Marie
Administrateur Civil Principal